



Flawil, le 3 mai 2020

2^e recommandation de l'ASTF sur le comportement à l'égard du coronavirus

Le comité central de l'Association Suisse des Tambours et Fifres tient à remercier tous les membres des sociétés pour leur respect des mesures du Conseil fédéral et des recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Dans le cadre de la deuxième étape d'assouplissement des mesures en lien avec le COVID-19, le Conseil fédéral a décidé d'autoriser, à partir du 11 mai, dans les gymnases, les écoles professionnelles et les hautes écoles, l'organisation d'enseignement présentiel de cinq personnes au maximum, dans le respect des règles d'hygiène et de distanciation désormais connues. Cette disposition s'applique également à l'enseignement musical dans ces écoles.

L'interdiction de rassemblement (de plus de 5 personnes) reste quant à elle en vigueur. Toutes les manifestations publiques ou privées, y compris les activités associatives, sont par conséquent interdites. Les répétitions en société et la formation des jeunes en petits groupes sont considérées comme des activités associatives.

Le 8 juin 2020, selon la planification, l'interdiction de rassemblement sera assouplie. Le Conseil fédéral décidera de cet assouplissement le 27 mai 2020.

Dans ce contexte, nous en appelons à la patience de toutes les personnes concernées. Il serait évidemment formidable de pouvoir bientôt reprendre la pratique de la musique en groupe, mais nous ne pouvons pas sacrifier tous les efforts consentis pour endiguer la pandémie sur l'autel de ce seul désir. Avec environ 20'000 tambours, fifres et claironistes dans toute la Suisse, nous portons à cet égard une grande responsabilité.

Cela dit, un assouplissement se dessine également pour notre secteur. Il y a toutefois tout lieu de s'attendre à ce qu'il ne soit pas possible de revenir simplement à la normale, mais que la reprise des répétitions soit liée au respect des règles en matière de distanciation et d'hygiène. L'ASTF est en contact permanent avec les autres associations musicales afin de se préparer à cette situation.

Nous vous remercions de votre patience !

Roman Lombriser, Président central ASTF

Daniel Gachet, Vice-président ASTF